



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

DÉCISION DU MAIRE

CONTRAT DE PRESTATION ARTISTIQUE - SOCIÉTÉ MUSICALE NORMANDE

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

VU l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,
VU l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,
VU la délibération du conseil municipal n° 0033-2026 en date du 20 mars 2026 portant délégation au Maire ;

CONSIDÉRANT la prestation musicale de l'orchestre d'Harmonie dans le cadre d'un événement organisé au cinéma de Pont-Audemer

Le Maire décide de signer un contrat de prestation artistique avec la Société Musicale Normande, domiciliée 4 rue de l'Hôtellerie 14120 Mondeville pour une prestation musicale au cinéma de Pont-Audemer le 30 mai 2026 à 20h00.

Fait à Pont-Audemer, le 2 juillet 2026

Le Maire

Alexis DARMOIS

